

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

M. Christian Minot, Maire, Mme Muriel Mulot, Mme Cécile Feron, adjoints au Maire,
MM Jean Claude Aubin, Alain Marchis, Blandine Opsomer, Catherine Troussel, Daniel
Vachon conseillers municipaux

Absents et excusés : Antoine Pillié adjoint au Maire, Sophie Mérieult, Anne Marie Beslon, Grégory Bouilly,

Absents : Grégoire Berson, Elena Remoué, Pascal Roger,

Muriel Mulot est nommée secrétaire de séance.

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal,
du mardi 6 mai 2025 à la mairie
à 18h30 réunion publique**

Le compte-rendu du conseil municipal précédent a été approuvé à l'unanimité

Les conseillers municipaux, ont émis un avis favorable

- A l'actualisation à la baisse du montant du projet du SDEC – Effacement chemin des Monts 6974.54€ au lieu de 8 369.44€TTC
- A la répercussion de l'augmentation de 1.39% de Convivio sur le montant des repas et forfaits de la cantine scolaire
- Au renouvellement du contrat avec l'entreprise Loir pour les illuminations de Noël et au choix des décorations
- A lancer la consultation avec Ciclop pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement place du commerce – et autoriser le maire à signer tout document en lien avec l'affaire

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30